

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 313

présenté par

M. Pont

ARTICLE 4

À l'alinéa 14, substituer au mot :

« seront »

le mot :

« sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel